

Réponse à une demande de permission de voirie

Décret no 2005-1676 du 27 décembre 2005 - Arrêté du 26 mars 2007 - Article R 20-47 du code des PC.E.

Projet n° I_CO_N_IMB15096X000X
N° de dossier : 1092626//2500126 /
Date : 22/10/2025
Contact : Mielvaque, Axel

UCI AURA CONSTRUCTEL RCC
1 RUE JEAN BAPTISTE COROT
BP
PORTES LES VALENCE

Bénéficiaire (si différent du demandeur)	

Réponse du gestionnaire de voirie instructeur	
Conseil Départemental du Cantal - DRD Agence d'Aurillac RUE NICEPHORE NIEPCE 15000 AURILLAC	Permission accordée : Conformément à la PI du 4/11/2025 Date et signature : (Nom et qualité) Le Chef de Service Qualité Pilotage et Territoire  Vincent GALIBERN Le 6/11/2025 (Et selon les dispositions en vigueur localement, par arrêté N° du)

Niveau d'urgence
Raccordement client : Non

Localisation des Travaux
15590 LASCELLE MANDAILLES - RD17.

Type des travaux	Evaluation en longueur et en nombre			Evaluation du patrimoine		
	Unité	Pose	Dépose	Unité	Pose	Dépose
Canalisation	m. de conduite			m. d'alvéole		
Câble Enterré	m. de conduite			m. de câble		
Artère aérienne sur potelet	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui EDF	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui F.T.	m. d'artère aérienne	30		m. d'artère	30	
Armoire de S.R.	unité			m²		
Borne pavillonnaire	unité			m²		
Cabine téléphonique	unité			m²		
Poteau	unité	1				
Antenne > 12 m	unité			m²		
Pylône > 12 m	unité			m²		
Chambre souterraine	unité					
Câble de branchement	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Canalisation autoroute	m. de conduite			m. d'alvéole		
Câble Enterré autoroute	m. de conduite			m. de câble		

Nature des travaux : Réalisation d'artère aérienne.

Gestionnaire de voirie : 77856 Conseil Départemental du Cantal

Commentaires : I_CO_N_IMB15096X000X Implantation d'un poteau Orange de type FL8 suite au calcul de charges nOK des appuis

Echéancier :

Date prévue pour le début des travaux :

Durée prévisible des travaux : 1.0 Jour(s)
--

Durée : Permission de voirie accordée jusqu'au 31/12/2039



PROPOSITION D'IMPLANTATION
CONSEIL DÉPARTEMENTAL / PAT / DM / SGT D'AURILLAC

Intitulé de l'opération: Support aérien

RD n° 17

Demande de: CONSTRUCTEL pour ORANGE

Objet de la demande: Déploiement du réseau de fibres

Commune(s): LASCELLES Lieu-dit : Jaulhac

Le 5 novembre 2025, nous soussignés

Monsieur Franck Membrado représentant du SGT d'AURILLAC

Monsieur Victor PREUD'HOMME représentant le maître d'ouvrage du réseau

Nous sommes rendus sur les lieux afin d'établir la présente proposition d'implantation des tranchées conformément au tableau ci après et aux plans joints

Signatures

Le représentant du SGT d'AURILLAC

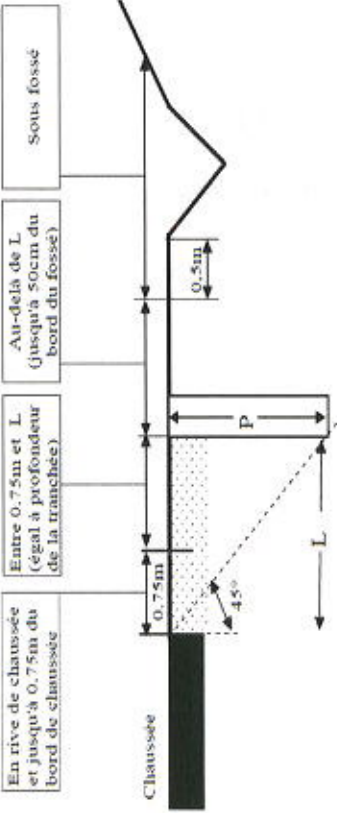
Le représentant du Maître d'Ouvrage

Vu par le Coordonnateur Territorial d'Aurillac

Le Chef de Service Qualité
Pilotage et Territoire

Vincent GALIBERN

N° RD	Catégories et niveaux RD Cat.1 niv 1 Cat.1 niv 2a Cat.1 niv. 2b Cat. 2 Cat 3	Repères Plans joints	Côté de la route D ou G suivant le sens des PR	Technique* TT, TE, FD, F, SA	LONGUEUR SOUS DOMAINE PUBLIC						N° du schéma type applicable (Schémas annexés à la PI) observations diverses
					Sous Chaussée	Sous accotement			Sous fossé	Sous trottoir	
						En rive de chaussée et jusqu'à 0,75m du bord de ch.	Entre 0,75m et L égal à profondeur de tranchée	Au-delà de L			
17	Cat. 2	Au PR12+016	G	SA				A minimum 1.50m du bord de la chaussée			Support aérien appui N° 2266115 Dans la haie



* Techniques :
TT = tranchées traditionnelles
TE = tranchées étroites
FD = Forage dirigé
F = Fonçage
SA = Supports aériens



TRAVAUX PROJETES 2266115
Rm

Implantation d'un appui Orange de type FL8 suite au calcul nOK des appuis.

Cet appui doit être implanté, a minima, à 1 mètre de l'appui nOK.

Pas de récupération d'adduction client présente au pied d'un appui voisin.

Faire passer tous les câbles FO sur le poteau à implanter.



Implantation appui N° 2266115

